



Monsieur Gilles DUTERQUE
Hub Business 3 Lyon aéroport Saint Exupéry
905, rue d'Espagne
CS40008
69124 Colombier Saugnieu

Nice, le *10 avril 2019*

Monsieur,

Nous faisons suite à la réunion du 3 avril 2019 effectuée avec le service Maitrise d'ouvrage assainissement concernant le projet de raccordement des eaux usées du futur MIN à La Gaude.

Nous vous informons qu'en l'état actuel du projet qui nous a été présenté, il n'y aura pas d'avis défavorable de la Métropole pour le raccordement et le déversement des eaux usées domestiques du futur MIN au réseau public d'assainissement.

Préalablement à la réalisation des travaux de raccordement au réseau d'assainissement, et au minimum deux mois avant, une demande de branchement devra être effectuée au service Maitrise d'ouvrage assainissement de la Métropole.

Une attestation relative au branchement et au déversement des eaux usées sera délivrée si les travaux effectués et contrôlés fouille ouverte par la Métropole respectent les prescriptions réglementaires en vigueur.

Concernant le déversement des eaux usées non domestiques au réseau public d'assainissement, une autorisation assortie d'une convention de déversement sera délivrée par la Métropole conformément à l'article L1331-10 du Code de la Santé Publique et au règlement d'assainissement métropolitain en vigueur, si les prescriptions règlementaires sont respectées, notamment les conditions d'amissibilité des effluents dans les ouvrages d'assainissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Réseaux

Claude QUEYRANNE